

**DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
DE SAINT-ALBAN-SUR-LIMAGNOLE
SEANCE LUNDI 13 AVRIL 2026**

CONSEILLERS MUNICIPAUX :
EN EXERCICE : 15
PRÉSENTS : 15
Procuration : 0
Absent : 0

L'an deux mille vingt-six et le treize avril à dix-neuf heures, le Conseil Municipal s'est réuni au nombre prescrit par la loi dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Samuel SOULIER, Maire de SAINT-ALBAN-SUR-LIMAGNOLE.

Présents : BECHETOILLE Xavier, BOUDON Sophie, CHALIER-PASCAL Maryline, CHAMPREDON Éric, CUMINAL Yannick, DOLADILLE Damien, GRANIER Gyuilhem, PANTEL-BEILLA Emilie, PARENT Philippe, PAULHAC Corinne, RODIER Sylvain, SOULIER Anne, SOULIER Samuel, TREBUCHON Géraldine, VASSAL Aurore.

Présent par procuration :

Absent :

Secrétaire de séance : Madame TREBUCHON Géraldine

1 - OBJET : DESIGNATION DES DELEGUES AUPRES DES ORGANISMES EXTERIEURS ET CONSTITUTION DES COMMISSIONS COMMUNALES

DELEGUES DANS LES ORGANISMES EXTERIEURS

Le maire avise le conseil municipal qu'il faut désigner par vote les délégués dans les organismes extérieurs. De même, le conseil municipal doit constituer les commissions municipales. A l'issue du vote les personnes désignées, à l'unanimité, sont les suivantes :

Syndicat Mixte numérique :

Titulaire : Sylvain RODIER

Suppléant : Samuel SOULIER

Lozère ingénierie :

Titulaire : Samuel SOULIER

Suppléant : Éric CHAMPREDON

Syndicat Départemental d'Electrification et d'Equipement :

- Xavier BECHETOILLE

- Samuel SOULIER

Société d'économie mixte d'équipement pour le développement de la Lozère (SELO) :

Titulaire : Samuel SOULIER

Suppléant : Philippe PARENT

Conseil de surveillance du Centre Hospitalier François Tosquelles :

- Samuel SOULIER

Conseil de Groupement Hospitalier de Lozère (GHT 48) :

- Samuel SOULIER

- Anne SOULIER

Conseil d'administration Résidence des Hautes Terres :

Titulaire : Anne SOULIER

Suppléant : Samuel SOULIER

Conseil d'administration micro-crèche « Les Frimousses de la Limagnole » :

- Anne SOULIER

- Maryline CHALIER-PASCAL
- Sophie BOUDON

Conseil d'administration Résidence Service :

- Samuel SOULIER
- Anne SOULIER
- Maryline CHALIER-PASCAL

Adil : Samuel SOULIER

Comité départemental du tourisme :

- Samuel SOULIER
- Philippe PARENT

Commissions de contrôle des listes électorales :

La composition de contrôle est composée de la manière suivante pour les communes de plus de mille de 1000 habitants :

- Un conseiller municipal volontaire pris dans l'ordre du tableau. A défaut de volontaires, le plus jeune conseiller municipal est désigné d'office membre de la commission de contrôle ;
- Un délégué de l'administration désigné par le Préfet ;
- Un délégué désigné par le président du tribunal judiciaire.

La participation se fait dans l'ordre du tableau sur la base du volontariat. Les conseillers municipaux remplissant les conditions requises peuvent manifester leur souhait de faire partie de la commission. Cette expression de volonté intervient à l'occasion d'une consultation organisée par le maire, selon des modalités libres (par exemple, lors d'une séance du conseil municipal). Le maire transmet au préfet la liste des conseillers municipaux souhaitant siéger à la commission, selon l'ordre du tableau. Aucun formalisme particulier n'est exigé pour cette transmission. Le mandat des membres de la commission de contrôle est porté de trois ans à six ans à la suite de la publication du décret n° 2026-8 du 8 janvier 2026. Le deuxième alinéa de l'article R.7 (dans sa version en vigueur à compter du 10 janvier 2026) prévoit en effet que : « Dans chaque commune, les membres de la commission prévue à l'article L. 19 sont nommés par arrêté du préfet, pour une durée de six ans, et après chaque renouvellement intégral du conseil municipal. » La liste des membres est rendue publique par voie d'affichage sur les panneaux d'information officiels de la commune. Elle est également mise en ligne sur le site internet de la mairie, lorsque celui-ci existe.

Le conseiller municipal désigné est : Emilie PANTEL

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE (C.C.A.S) :

Samuel SOULIER, Maire, Président d'office

Membres élus	Membres nommés par le Maire
Anne SOULIER	Alain ESTEVENON
Maryline CHALIER-PASCAL	Jean-Marie BRUNET
Corinne PAULHAC	Jean-Paul BONHOMME
Éric CHAMPREDON	Véronique ROBERT
Xavier BECHETOILLE	Ginette PARENT
Géraldine TREBUCHON	Berthe NIEL
Emilie PANTEL	Thérèse DUPEYRON
Aurore VASSAL	Christine GARCIA

CONSTITUTION DES COMMISSIONS MUNICIPALES INTERNES

Commission « finances » :

Damien DOLADILLE
Aurore VASSAL
Géraldine TREBUCHON
Samuel SOULIER
Philippe PARENT

Commission « travaux » :

Samuel SOULIER
Xavier BECHETOILLE
Éric CHAMPREDON
Maryline CHALIER-PASCAL
Guyllhem GRANIER
Sylvain RODIER
Yannick CUMINAL

Commission « recrutement » :

Samuel SOULIER
Anne SOULIER
Damien DOLADILLE
Aurore VASSAL
Xavier BECHETOILLE
Maryline CHALIER-PASCAL
Corinne PAULHAC

Commission « agricole » :

Samuel SOULIER
Xavier BECHETOILLE
Guyllhem GRANIER
Faustine GODEL
Géraldine TREBUCHON
Éric CHAMPREDON
Yannick CUMINAL

Commission « villes et villages fleuris » :

Damien DOLADILLE
Corinne PAULHAC
Sophie BOUDON
Philippe PARENT
Xavier BECHETOILLE
Maryline CHALIER-PASCAL
Éric CHAMPREDON
Anne SOULIER

Commission « conseil des jeunes » :

Samuel SOULIER
Sophie BOUDON
Maryline CHALIER-PASCAL
Éric CHAMPREDON
Anne SOULIER
Faustine GODEL
Baptiste RUAT
Yannick CUMINAL

Commission « tourisme, culture et patrimoine » :

Samuel SOULIER
Philippe PARENT
Corinne PAULHAC

Commission « urbanisme et habitat » :

Samuel SOULIER
Guylhem GRANIER
Corinne PAULHAC
Anne SOULIER
Eric CHAMPREDON

Commission « Eau, assainissement, environnement et gemapi » :

Samuel SOULIER
Xavier BECHETOILLE
Emilie PANTEL

Commission « villages et secteurs » :

Samuel SOULIER
Sophie BOUDON
Maryline CHALIER-PASCAL
Éric CHAMPREDON
Anne SOULIER
Xavier BECHETOILLE
Corinne PAULHAC
Sylvain RODIER

Le Maire,

Samuel SOULIER

